

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Neologica. Revue internationale de néologie, n° 1, Paris, Éditions Garnier, 2007, 230 p.

par Jean-Claude Boulanger

Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal, vol. 54, n° 2, 2009, p. 372-376.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/037688ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

puts it. We can already see, however, the contours of TS as a field of knowledge that transcends the traditional definition of a discipline or even of an interdisciplinary, and that represents, in fact, “a principle of flux, of unceasing intersections and realignments, an interfacing domain where thought becomes nomadic, where a multiplicity of language-games can co-exist, intermingle and cross-fertilize” (Duarte *et al.* 2006: 4).

SANAA BENMESSAOUD
University of Montreal,
Montreal, Canada

REFERENCES

- BUZELIN, Hélène (2007): Translation studies, ethnography and the production of knowledge. In: Paul St. PIERRE, Prafulla C. KAR, eds. *In Translation – Reflections, Refractions, Transformations*. Delhi: Pencraft International, 39-56.
- PYM, Anthony (1998): Venuti's scandals. Visited on February 4th, 2009, <<http://tinet.org/~apym/on-line/reviews/venutireview.html>>.
- SING, Rajendra (2007): Unsafe at any speed? Some unfinished reflections on the “cultural turn” in Translation Studies. In: Paul St. PIERRE, Prafulla C. KAR, eds. *In Translation – Reflections, Refractions, Transformations*. Delhi: Pencraft International, 73-84.
- STURGE, Kate (2007): *Representing Others: Translation, Ethnography and the Meuseum*. Manchester: St. Jerome.
- TYMOCZKO, Maria (2005): Trajectories of Research in Translation Studies. *Meta*. 50(4): 1082-1097.
- VENUTI, Laurence (1998): *The Scandals of Translation: Towards an Ethics of Difference*. London: Routledge.
- WOLF, Michaela (1997): Translation as a process of power: aspects of cultural anthropology in translation. In: Mary SNELL-HORNBY, Zuzana JETTMAROVÁ and Klaus KAINDL, eds. *Translation as Intercultural Communication*. Amsterdam: John Benjamins, 123-134.

Neologica. Revue internationale de néologie, n° 1, Paris, Éditions Garnier, 2007, 230 p.

1. Préambule

Le mot *néologie* apparaît en français en 1759. Il est alors porteur d'une valeur sémantique qui renvoie à la création de mots, d'expressions ou de sens nouveaux. En cela, au XVIII^e siècle, il s'opposait à *néologisme* (1735) qui possédait un sens péjoratif et désignait la création abusive, mauvaise ou inutile de signes nouveaux. Par extension, il référerait aussi à l'affectation de nouveauté dans la manière de parler, sens qu'il a perdu depuis. Entrée plus longtemps ignorée qu'absente des nomenclatures des

dictionnaires de linguistique, champ délaissé par des chercheurs qui préféreraient diriger leurs regards vers des zones de la lexicologie qui avaient à faire avec la morphologie ou la formation des mots, la néologie était reléguée dans la catégorie des arts mineurs des sciences du langage. Ailleurs, on se méfiait tout simplement de la néologie, comme ce fut le cas dans les milieux de la traduction, où tout ce qui était nouveau en matière de langue était suspect, en raison d'une mauvaise perception des mécanismes de renouvellement du lexique, de la dynamique des langues et de l'utilité des néologismes. C'était surtout l'ombre du calque – créature nuisible, néfaste et perçue comme un envahisseur du lexique – qui occultait la zone prestigieuse de la néologie.

La néologie est un concept évanescant, difficile à saisir. On pourrait même se demander si elle existe vraiment. En effet, le terme *néologie* est associé à la naissance d'un mot ou d'un sens qu'on appelle *néologisme*, étiquette qui n'accompagne l'innovation que pendant une durée limitée et variable selon les néologismes. Le facteur temps est donc une donnée fondamentale en néologie, comme l'indique l'élément *néo-*. Enchâssée dans le mot *néologie* lui-même, l'idée de temps s'ouvre sur deux perspectives. D'abord, à l'instant de sa naissance, le mot nouveau s'inscrit sur l'axe chronologique d'une langue et il se joint automatiquement au lexique. Ce point d'intersection correspond à une date précise, à peu près immuable. Puis le temps refait surface quand se pose la question sur le caractère de néologisme du mot. Ce statut n'est pas éternel et il s'estompe à un moment ou à un autre. Après sa naissance, un mot devient candidat à la mise en dictionnaire. Sa diffusion et sa réception sociales plus ou moins rapides influenceront son statut du point de vue lexicographique, l'intégration dans les nomenclatures ayant pour effet de confirmer sa valeur, son utilité et sa place dans l'usage. La captation dictionnaire a aussi comme conséquence d'atténuer, sinon d'éliminer, le sentiment de nouveauté du mot, de ne plus l'identifier comme étant un néologisme. Quand le dictionnaire n'est pas l'arbitre en cette matière, le sentiment néologique devient une affaire individuelle et il varie avec chaque mot, de sorte que le temps est ici une donnée souple, mobile, insaisissable et irréductible à une indication chiffrée précise. On ne peut pas dire que le statut de néologisme correspond à une durée limitée, immuable et fixée à tant de jours, de mois ou d'années et qu'une fois ce seuil atteint, le mot est versé dans une autre catégorie d'unités lexicalisées. Et dans cette quête du point de rupture entre deux états lexicaux, il faut sans doute tenir compte d'autres raisons qui ne sont pas de nature linguistique, mais qui jouent un rôle dans l'évaluation et dans la perception

du statut du mot; ces raisons ont notamment des origines sociales ou psychologiques.

La création d'un néologisme est un acte individuel ou collectif, un acte conscient ou inconscient. La création planifiée et collective est fréquente dans les terminologies. Le nom commun *moto-neige* est né à la suite d'une demande faite à un linguiste en 1960 afin de remplacer le nom déposé *Skidoo* (vers 1959). Les mots *baladeur*, *courriel* et *baladodiffusion* sortent de la réflexion collective eux aussi. Le néologisme naît généralement dans la parole; il rejoint l'écrit plus ou moins rapidement et selon les besoins. C'est justement le texte écrit qui sert de référence au lexicographe quand vient le moment de dater l'apparition d'un mot nouveau. Les dictionnaires offrent en fait plusieurs paliers de datation, ce qui conduit à préciser la signification de l'expression *mot nouveau*. Cette formule renvoie à trois moments de la vie d'un mot, les deux premiers étant de nature lexicologique, le troisième étant de nature lexicographique.

1. *Mot nouveau* est relatif à l'instant de la création de l'unité, moment qui peut être difficilement saisissable et qui n'est qu'approximatif lorsque le mot surgit à l'oral et qu'on en prend conscience ultérieurement.
2. *Mot nouveau* est mis en rapport avec la date du texte écrit dans lequel l'unité est attestée pour la première fois. Cette date est susceptible de reculer au fur et à mesure qu'on découvre des attestations plus anciennes.
3. *Mot nouveau* réfère à la date d'entrée de l'unité dans un dictionnaire, cette date pouvant varier avec les ouvrages. Les dictionnaires usent de cette appellation pour noter un ajout fait lors d'une mise à jour ou d'une édition nouvelle. Un même mot peut être lexicographiquement nouveau autant de fois qu'il rejoint les colonnes d'un dictionnaire, ou de plusieurs. Par exemple, le mot *blogueur* fut déclaré deux fois « mot nouveau » : en 2005, il figurait sur une liste de « Mots nouveaux » ajoutés dans le *Nouveau Petit Robert 2006* [NPR]; en 2007, il figurait sur une liste semblable du *Petit Larousse illustré 2008* [PLI]. Le millésime 2008 du NPR donne comme mots nouveaux les ajouts *chop suey* et *pastrami*. Le premier fut intégré dans le PLI en 1982 (= millésime 1983), soit il y a un quart de siècle, tandis que le second est toujours absent du PLI. En consultant le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1992), on trouve les deux mots à la nomenclature. Les trois dates sont autant de strates dataires liées au moment de la consignation, car il est manifeste que ces mots ne sont plus nouveaux sur le plan dictionnaire. Un autre type de croisement est repérable quand on consulte l'article *verrine* (« Petit récipient

en verre... »), une nouveauté dans le NPR 2008 et dans le PLI 2008 : le NPR le présente comme un nouveau sens tandis que pour le PLI, il s'agit d'une nouvelle entrée.

Bien des croisements sont observables en effet quand vient le moment de traiter les datations (cf. Boulanger et Malkowska 2007). Un autre exemple illustrera ces ondulations dataires, soit le mot *courriel*. Ce mot est daté de vers 1990 par le NPR. Les journaux québécois l'attestent en janvier 1997. Or, le terme a été inventé au début de 1989 dans un séminaire que je donnais à l'Université Laval sur la formation des mots. Mais aucune trace écrite n'étant restée pour en témoigner, la gestation du mot est demeurée confidentielle et on attribue la création de ce néologisme à une autre instance. Le mot est né dans le contexte d'un exercice collectif de création de néologismes destinés à remplacer des emprunts et le terme *e-mail* faisant partie du lot de mots à traiter. Aussi peut-on dire que *courriel* est une création planifiée. Le mot a par la suite été réinventé par l'Office de la langue française ou suggéré par un étudiant du séminaire qui a travaillé comme terminologue à l'OLF dans les mois qui ont suivi le cours. Il est par ailleurs curieux d'observer que le NPR date le mot *e-mail* de 1994, soit plus tardivement que son remplaçant *courriel*! Une recherche dans la base EurekaCC montre que l'emprunt est déjà présent dans le quotidien québécois *La Presse* dès 1988 et dans *Le Monde* en octobre 1987, mais cette première attestation n'est pas probante. Le NPR date l'abréviation *mail* de 1998 tandis que le *Dictionnaire culturel en langue française* donne 1996 comme première attestation pour ce mot qu'il qualifie d'emprunt à l'anglais ou d'abréviation de l'anglicisme *e-mail*. Le *Grand Robert de la langue française* dit que *mail* est attesté vers 1980 et il en fait l'héritier de l'anglicisme *e-mail*. Plus discret, le NPR dit tout simplement que *mail* vient « de *e-mail* », sans préciser si l'abrégement s'est fait une fois le mot *e-mail* passé en français ou s'il fut emprunté à l'anglais qui l'avait déjà soumis à l'aphérèse. On a affaire ici à une cascade de dates et à des explications étymologiques qui se contredisent et versent dans l'anachronisme. Un dernier exemple d'itinéraires croisés sera évoqué. Le mot *romanesco* « Chou-fleur d'une variété originaire d'Italie... » est une autre illustration du cumul dataire. Il est daté de 1993 par le NPR, mais les journaux français l'attestent en 1998 et les journaux québécois en 1991. Il intégrera le NPR en 2006, c'est-à-dire dans le millésime 2007. Il est toujours absent du PLI.

Une quatrième interprétation de *mot nouveau* est plausible, à savoir que tout mot que le locuteur ne trouve pas dans « le » dictionnaire peut être interprété comme étant un néologisme, à moins qu'il soit perçu comme fautif ou inexistant.

La mise en dictionnaire constitue donc une seconde naissance et un acte de baptême pour le mot enregistré. Rejoindre le dictionnaire ne lui enlève pas nécessairement sa qualité de néologisme. Il ne faut donc pas confondre l'apparition du mot en langue – le néologisme lexicologique – et l'apparition du mot dans un dictionnaire – le néologisme lexicographique. L'écart temporel entre ces deux états est parfois surprenant. Ainsi le mot *expresso*, daté de 1968 par le NPR, aura dû patienter pendant 32 ans avant d'intégrer la nomenclature de ce dictionnaire en 2000 et il aura dû attendre 29 ans avant d'être reconnu par le PLI en 1997 [= millésime 1998] (voir Boulanger et Malkowska 2007 : 113).

En terminologie, la néologie est l'objet de travaux sérieux et souvent encadrés par des préoccupations d'aménagement linguistique, elles-mêmes parfois placées sous un parapluie législatif. Son dynamisme a été démontré à maintes reprises (cf. Boulanger 2008). Le bouillonnement dont elle est l'objet, les questions qu'elle soulève, la dichotomie entre la langue générale et les LSP, entre autres, ont amené deux spécialistes français de la néologie, John Humbley et Jean-François Sablayrolles, à fonder une revue entièrement consacrée à l'étude de la néologie. La revue porte le titre de *Neologica* et le premier numéro est paru en 2007. Le nom provient de la latinisation du mot *néologie*, lui-même issu du grec *neos* « nouveau » et *logos* « discours, science, étude ». Aux yeux des créateurs de la revue, il fallait un lieu permanent porteur des réflexions et diffuseur des recherches prenant ce phénomène comme objet d'étude, un lieu où on pourrait trouver des renseignements sur les activités liées à la néologie, un lieu d'échanges et de discussions sur la création lexicale et sur une discipline devenue multiforme depuis une vingtaine d'années. L'épicentre de la revue sera le Laboratoire de linguistique informatique de l'Université Paris 13.

2. *Neologica*

Ce fort volume inaugural contient un avant-propos, le récit de la fondation de la revue, des articles répartis en deux sections, l'une thématique, l'autre libre, et des rubriques consacrées à la bibliographie de la néologie ainsi qu'à des comptes rendus.

L'avant-propos de Bernard Quemada (p. 5-8) porte sur la nécessité d'une telle revue qui doit prendre sa place dans le concert des publications de nature lexicologique. Bernard Quemada justifie que la science des mots nouveaux suscite un intérêt qui dépasse la simple curiosité à l'égard des nouveautés du vocabulaire. Il rappelle que la néologie est souvent perçue comme quelque chose d'extrême : ou bien le phénomène est anecdotique, banal, trivial même, car on n'en retient que les

aspects fantaisistes, ou bien il est l'antithèse du purisme, une menace pour la langue. Le figement de la langue, son incapacité à créer n'ont rien à voir avec les moyens de création puisque le français possède tous les mécanismes nécessaires pour ce faire ; ces résistances sont psychologiques et sociales. La néologie, c'est l'avenir des langues. Aussi, au cours des deux dernières décennies s'est-on appliqué à réhabiliter le phénomène. Il faut donc stimuler la recherche et encourager les chercheurs qui scrutent la néologie sous différents aspects : la théorie et la pratique, la langue générale et les LSP, l'emprunt et le calque, la création spontanée ou planifiée, etc.

La parole est ensuite donnée aux promoteurs de la revue qui expliquent les raisons qui les ont amenés à créer une revue de néologie puis ils tirent des plans sur l'avenir (p. 9-11). Bien entendu, l'objet premier est de « combler un manque » (p. 9), puis « d'installer dans la durée la réflexion à ce sujet afin que la question néologique occupe, sans éclipse, toute sa place au sein de études grammaticales, et de sciences du langage » (p. 9). Il s'agit en bref de promouvoir la néologie, de proposer un lieu de défense et d'illustration du phénomène, de témoigner de sa pertinence et de son envergure à travers les cultures et les époques, sans ignorer l'étude de problèmes spécifiques plus concrets. La revue sera publiée une fois par année. Le contenu sera réparti ainsi : un volet thématique, un volet de contributions libres, la poursuite de la bibliographie de la néologie (voir Boulanger 2008), des comptes rendus d'ouvrages, de réunions scientifiques ou d'autres événements.

Le volet thématique choisi pour ce numéro inaugural est « La nomination ». Sept contributions et une brève introduction le composent. Les articles thématiques sont en fait les textes de communications présentées lors d'une journée d'étude organisée le 10 janvier 2004 par le Centre interlangue d'études en lexicologie (CIEL) de l'Université de Paris 7 sur le thème « Qu'est-ce que nommer? ». Il s'agissait de départager les actions de création lexicale, de nomination et de dénomination.

John Humbley (p. 17-32) revient sur le geste créateur en terminologie, et il se demande si celui-ci est de l'ordre de la pensée consciente, une action réfléchie, planifiée, s'opposant à la néologie spontanée.

Paul Siblot (p. 33-48) aborde indirectement la néologie en se concentrant plutôt sur les caractéristiques qui distinguent le nom en tant qu'unité lexicale et le nom en tant qu'appellation. Il apporte des précisions sur le concept de « nomination » et il le situe par rapport au paradigme *désignation*, *appellation*, *dénomination*. Son intervention se situe d'emblée sur le plan théorique.

Dardo de Vecchi (p. 49-63) lie les préoccupations des entreprises (la production de biens) aux activités de nomination qui consistent à produire

des termes pour nommer les biens. Ces termes sont des identifiants, des signes distinctifs porteurs de la spécificité d'une entreprise. Une approche nouvelle émerge de son analyse, la pragmatéterminologie. Cette discipline lie un ensemble de comportements sociaux conditionnés à l'action plus proprement terminologique.

François Gaudin (p. 65-74) plonge dans l'histoire des sciences en faisant revivre la mise au point du système de dénomination en chimie au XVIII^e siècle. À travers les figures de Lavoisier et de Guyton de Morveau, il démonte les mécanismes de la modernisation d'une terminologie. La reconfiguration du vocabulaire de la chimie repose sur trois principes simples: la motivation des termes, le recours aux éléments savants grecs et latins, et la francisation. Cela conduit à une mise en rapport entre la dénomination et l'arbitraire. En fait, l'auteur se demande si l'association de morphèmes «motivants» est possible, si on peut configurer des unités lexicales motivées alors que l'arbitraire règne en maître.

Maria Ieda Alves (p. 75-85) verse dans la pratique en établissant une liste de néologismes en portugais brésilien tirés d'un corpus de presse. Elle distingue entre la langue générale et les LSP, la création en langue courante faisant davantage appel aux ressources internes alors que les LSP ont tendance à favoriser les emprunts. Du moins, c'est ce que révèle le corpus étudié.

Jean-François Sablayrolles (p. 87-99) montre que l'acte de néologisation doit tenir compte des possibilités de vie longue – la langue – et de vie éphémère – le discours. Il expose aussi que cet acte est subordonné au point de vue du nominateur, au facteur temps et au jugement global qui a à faire avec la durée, le milieu, etc. La néologie ne signifie pas toujours qu'il y a accompagnement de nouvelles réalités, cette équation étant par trop simpliste. Le vocabulaire peut bouger sans que les significations changent ou que les choses (référents) fassent de même.

Naima Semmar-Djabelkheir (p. 101-110) étudie le processus de la néologie dans le cadre de la praxématique, s'arrêtant en particulier sur les questions de nature sémantique.

La section libre contient six articles. D'abord, Maria Teresa Cabré (p. 113-116) présente brièvement le projet Néorom qui est un réseau d'observatoires de la néologie dans les langues romanes. Elle fait le point sur les activités du réseau et elle expose les principes et les méthodes de repérage des néologismes dans quelques langues. Jean-François Sablayrolles (p. 117-124) suit avec un texte qui présente l'Observatoire de la néologie du français contemporain dont les travaux sont réalisés à l'Université de Paris 7. Puis viennent des articles plus substantiels.

Bénédicte Laurent (p.125-143) propose une intéressante réflexion sur les concepts de « nom de marque » et de « nom de produit ». Elle analyse les modalités d'émergence et de fonctionnement du sens des mots ainsi créés. Il s'agit d'une sorte de typologie des noms déposés en France. Elle étudie aussi les mécanismes de la mise en contexte de noms de marques dans des écologies discursives et visuelles.

Arnaud Richard (p. 145-160) centre sa contribution sur l'emprunt *black* qui vient concurrencer le mot *noir* en France. Son approche est de nature sociolinguistique et fondée sur l'analyse du discours. Il fait aussi une incursion en métalexigraphie, en suivant le parcours de son mot dans les dictionnaires.

Anne Laure Jousse (p. 161-175) scrute la néologie dans les pamphlets racistes et antireligieux. Elle dresse une typologie qui tient de la morphologie et de la sémantique.

Céline Ahronian (p. 177-201) réfléchit sur la traduction des mots composés en anglais. Elle appelle *mot composé* ce que d'autres appellent *syn-tagme* ou *unité lexicale complexe*; la dénomination s'applique aussi aux formes soudées comme *firewall* ou *startup*. Elle étudie les structures de ces noms en français et en anglais dans Internet en vue de créer une base de données terminologiques bilingue vouée aux néologismes.

John Humbley (p. 203-218) poursuit le travail d'établissement d'une bibliographie permanente de la néologie dont les premières recensions remontent aux années 1980, du moins dans un contexte organisé. Il catalogue 44 notices portant sur des études linguistiques et 2 notices relatives à des dictionnaires. Sur la question de la réalisation d'une bibliographie de la néologie, voir Boulanger 2008. Un compte rendu du livre de Michel Arrivé *Verbes sages et verbes fous*, par Jean-François Sablayrolles, clôt le contenu de ce premier numéro de *Neologica*.

Voilà un collectif d'articles riche, diversifié et prometteur. On y navigue à l'aise. Le volet thématique permet de réfléchir sur une problématique qui lie le fait de nommer à la néologie et d'étudier les ressemblances et les différences entre les idées de « nomination », de « dénomination », d'« appellation » et de « désignation ». Plusieurs contributions sont construites autour d'un schéma binaire, c'est-à-dire de la mise en parallèle de deux aspects d'un phénomène, présenté tantôt sous l'angle de la complémentarité tantôt dans une perspective d'opposition. La langue générale et les LSP, les études pratiques sur un mot et les études plus théoriques, des questions de nature nationale ou de nature internationale, sont des exemples de ces dualités. La qualité du contenu et la facture générale de la revue promettent un bel

avenir à *Neologica*. Il y a longtemps que l'univers fascinant de l'innovation lexicale attendait un lieu où on pourrait conserver des traces de la naissance, des tribulations et de la vie des mots qui, à l'instant de leur création, viennent enrichir le lexique millénaire du français. Une revue qui a sa place en linguistique, une revue indispensable, une revue qui a de l'avenir, une revue qui a besoin de lecteurs, une revue qui a besoin de chercheurs qui la nourrissent de leurs réflexions, bref un lieu de rassemblement, une sorte de «néologosphère».

JEAN-CLAUDE BOULANGER
Université Laval
Québec, Canada

RÉFÉRENCES

BOULANGER, Jean-Claude (2008) : Chronologie raisonnée des bibliographies de la néologie précédée de quelques miscellanées. *Neologica*. 2: 185-200.

BOULANGER, Jean-Claude et MALKOWSKA, Anna (2008) : Itinéraires croisés des emprunts en alimentation : "Les années Petit Robert". In: Jean PRUVOST, dir. *Dictionnaires et mots voyageurs. Les 40 ans du Petit Robert. De Paul Robert à Alain Rey, Les Journées des dictionnaires de Cergy*. Collection « Actes de colloque ». Paris: Éditions des Silves, 103-136.

DELISLE, Jean (2007) : *La traduction en citations*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Regards sur la traduction », xxxiii-396 p.

Voici un tout nouveau dictionnaire. Il l'est non seulement parce qu'il vient de paraître, mais aussi et surtout parce qu'il innove dans son genre. C'est un dictionnaire de citations, mais sans être une compilation de phrases de personnes célèbres ou qui font autorité; c'est plutôt une collection, un relevé d'aphorismes et d'apophtegmes, bref de bons mots et de jugements, qui donnent le pour et aussi son contraire sur la traduction, le traducteur et l'interprète, formulés par de grands auteurs, comme Gide, Montaigne, Renan, etc., mais également par des gens du métier, des enseignants, en fait de nombreuses personnes peu ou moins connues ou tout simplement inconnues. L'ensemble est un florilège de 3117 citations réparties en 107 catégories qui vont de l'**Adaptation** des traductions à leur **Viellissement**, en passant par l'**Art de traduire**, les **Belles infidèles**, les **Équivalences**, l'**Infidélité**, la **Liberté du traducteur**, les **Limites de la traduction**, la **Littéralité**, sans oublier la **Théorie de la traduction**, la **Traduction automatique**, **ethnocentrique**, **idéale**, **libre**, **littéraire**, **mot à mot** et bien d'autres encore.

L'ensemble est sans contredit agréable à lire et encore à relire, car on y découvre toujours un aspect nouveau. En fait, on a là un livre de «recettes» pour des discussions sur tout ce qui touche à la traduction; bien plus, on peut y voir un manuel pour des séminaires sur la traduction où chaque citation peut servir de point de départ à la pensée formulée. On pourrait, par exemple, partir de la citation de Cocteau lorsqu'il écrit «De moi, se promènent des traductions tellement folles qu'on se demande si le traducteur m'a lu» et examiner, dans un cours de littérature comparée, les écrits de Cocteau et les traductions de son œuvre dans différentes langues, en tirer des conclusions et dégager les forces et les faiblesses d'une traduction littéraire; ou examiner la citation de Marguerite Yourcenar qui écrit : «Il y a certes, de bonne traduction que fidèle, mais il en est des traductions comme des femmes: la fidélité, sans autres vertus, ne suffit pas à les rendre supportables» et la mettre en relation avec d'autres citations sur le même thème, il y en a plus d'une quarantaine, ou encore faire le point sur la variation du sujet examiné et les prises de position sous l'angle diachronique, par exemple. À l'exactitude, à la rigueur et à la précision des traductions peuvent se mêler la pénétration et la fécondité.

Voilà une collection de courts textes qui exhalent de riches pensées et qui se prêtent tous à de multiples usages. Ils répondent tout aussi bien à la simple curiosité semillante qu'aux réflexions séminifères qui mènent à l'intelligence discursive. Le dictionnaire est une iconographie qui présente des diversités du traducteur et de l'opération traduisante tout aussi différente, et parfois contradictoire, mais toujours aussi révélatrice.

C'est une œuvre bien faite et qui comble une lacune dans la panoplie du traducteur. On ne peut donc que recommander avec grand plaisir cet ouvrage aux multiples rameaux fructifères.

ANDRÉ CLAS
Université de Montréal,
Montréal, Canada

GOUANVIC, Jean-Marc (2007) : *Pratique sociale de la traduction – Le roman réaliste américain dans le champ littéraire français (1920-1960)*. Arras: Artois Presses Université, collection «Traductologie».

Après avoir étudié la réception du roman de science-fiction dans l'espace culturel français des années 1950 (cf. Gouanvic 1999), Jean-Marc Gouanvic s'attaque dans ce nouveau livre à la réception du roman réaliste américain en France dans les années 1920 à 1960, période où les deux guerres mondiales, en donnant sa légitimité à la